



## TREMLIN DES TALENTS - STAND UP

***Samedi 25 janvier 2025 à 20h - Envoyez votre vidéo !***

Le "Lambers'art du rire" revient en 2025 !

Au cours de la soirée du 25 janvier 2025, présentée par la comédienne Flore Fauchille, la scène sera à vous durant 10 min maximum afin de convaincre plus de 300 personnes de votre talent !

A la clé : le prix du public (250 euros) et/ou le prix du jury (250 euros) remis à l'issue de cette soirée.

Pour participer à la première sélection de cet événement, il faut, avant le dimanche 8 décembre :

- remplir ce formulaire.
- avoir déjà un spectacle écrit et envoyer un extrait vidéo (maxi 5 min)
- envoyer l'ensemble des fichiers à [agadenne@ville-lambersart.fr](mailto:agadenne@ville-lambersart.fr) (via lien à télécharger)

Un jury sélectionnera 6-7 participants à la soirée du 25 janvier 2025. Vous serez informé.e de votre participation vers le 20 décembre.

Renseignements : Service culture, 03 20 08 44 44, [culture@ville-lambersart.fr](mailto:culture@ville-lambersart.fr)

Nom

Prénom

Nom d'artiste

Date de naissance

Téléphone

Courriel

Adresse

Code postal

Ville

Nom du spectacle

Présentation en 2 lignes du spectacle

Durée de l'extrait présenté (En minutes)

*A noter : pas de frais d'hébergement, ni de transport pris en charge*

- J'autorise l'exploitation de l'extrait fourni dans le cadre du tremplin des talents et de sa communication.
- Je déclare être majeur et auteur du spectacle proposé.
- J'ai noté que je fournis une vidéo en bonne qualité. Les vidéos de mauvaise qualité ne seront pas visionnées.
- J'accepte les conditions générales de participation du Tremplin des talents. (Règlement en annexe)

*Le respect de votre vie privée est notre priorité. Pour cela et afin de respecter le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), les informations recueillies sur ce formulaire, feront l'objet d'un traitement informatisé et destiné exclusivement au traitement de votre inscription et seront en aucun cas utilisées par d'autres tiers ni à d'autres fins. Les seuls destinataires de ces données seront les services municipaux de la commune de Lambersart dont vous accepterez de recevoir les informations. Vous bénéficierez d'un droit d'accès, d'effacement et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit ou accéder aux informations vous concernant, veuillez vous adresser à la direction des systèmes d'information et du développement numérique à l'adresse suivante : [cnil@ville-lambersart.fr](mailto:cnil@ville-lambersart.fr) » ou par voie postale à : Mairie de Lambersart, 19 avenue Clemenceau Lambersart 59130. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL – site : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).*